



115 Route du Vernéa  
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
ARRÊTÉS DU MAIRE

Commune de  
MOIDIEU-DÉTOURBE

Arrêté N°	Objet
2024-C-032	Règlement de la circulation sur RD 502 - Porte des Alpes – Lapize – Gaec des Lauriers

**Le Maire** de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

**Vu** la demande de la ETS LAPIZE (Frédéric Peyrard au 04.75.69.22.00 ou lapize-de-salle-d@demat.sogelink.fr) pour effectuer des travaux de branchement neuf : Après Tranchée en bordure, traversée de chaussée et pose borne en limite de propriété : Reprise enrobé ;

**Concernant** les travaux de l'affaire, à la demande du Propriétaire Gaec des Lauriers ;

**Considérant** qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces travaux sur la RD 502, vers 7715 Porte des Alpes ;

#### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** - Les travaux au 7715 Porte des alpes, seront entrepris du 18 novembre au 20 novembre 2024, pour une durée de 1 jour ;

**Article 2** – La circulation sera alternée par feux tricolores durant la période ;

**Article 3** – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois et du département, selon l'arrêté no 2024-32017 ;

**Article 4** – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.) ;

**Article 5** – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Transisere au 04.26.73.69.99.) ;

**Article 6** - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

**Article 7** - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 15 Novembre 2024.

Le Maire,  
Christian PETREQUIN

Publiée sur le site [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr)

MOIDIEU - DÉTOURBE

15 NOV. 2024





N° OSR :	43433547
Nom du client :	GAEC DES LAURIERS
Lieux d'intervention :	MOIDIEU DETOURBE

Matricule Compteur	
Index	
Puissance Contrat	

### ETUDE TECHNIQUE

REALISATION D'UN BRANCHEMENT NEUF SOUT TYPE 2 TRI DOS A DOS  
DIPOLE 78

RESEAU 150AL SOUT  
N45,495075E5,043341

REALISER UNE TRANCHEE 19M 8M ENROBE 8M BETON ET 3M TERRE DE LA REMBT VERS LA LIMITE DE PROPRIETE  
POSER 805 PARTIE CC + KIT TRI DANS NICHE ET POSER AU DOS 920 EQUIPEE CPTR LINKY TRI ET DISJ TRI 60A TYPE S

LIAISON A 19M 4X35 SOUT

LIAISON B 2 M 4X35 SOUT

LE CLIENT DOIT REALISER NICHE ET COMMUNICATION ENTRE LES DEUX COFFRETS

